

Belgium-Namur: Surveillance and security systems and devices

OJ S 56/2016 19/03/2016

Contract notice – utilities

Supplies

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Société régionale wallonne du transport (SRWT)

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Namur

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Vincent Peremans, administrateur général

E-mail: iam@tec-wl.be

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=408753

Additional information can be obtained from:

Official name: Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT)

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Namur

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Patrick Dumont, fonctionnaire dirigeant

E-mail: patrick.dumont@tec-wl.be

Telephone: +32 81322855

Fax: +32 81322819

Internet address: www.infotec.be

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: Official name: Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT)

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Namur

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Patrick Dumont, fonctionnaire dirigeant

E-mail: patrick.dumont@tec-wl.be

Telephone: +32 81322855

Fax: +32 81322819

Internet address: www.infotec.be

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Appel à demandes de participation — CSC TECH1707 — TEC Charleroi — Anderlues: fourniture, installation et mise en service des équipements de signalisation de sécurité.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Anderlues.

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'étude, la fourniture, l'installation et la mise en service en parfait ordre de marche des équipements de signalisation de sécurité nécessaires à la gestion des mouvements des trams sur tous les tronçons concernés.

II.1.6. CPV code(s)

35120000 Surveillance and security systems and devices

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 300 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Sans objet au stade actuel puisqu'il s'agit d'un appel à candidature — Seront fixés dans le cahier spécial des charges.

III.1.2.

Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Sans objet au stade actuel puisqu'il s'agit d'un appel à candidature — Seront fixés dans le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le présent marché s'adresse à des sociétés spécialisées dans le domaine de la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements de signalisation ferroviaire Article 66 §1er de l'AR du 16.7.2012 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux Est exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le candidat ou le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance. A cet effet, le candidat ou le soumissionnaire fournira un extrait du casier judiciaire (de la société) ou un document équivalent dont il résulte qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux. Article 66 § 2 de l'AR du 16/07/2012 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux Peut être exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le candidat ou le soumissionnaire: — qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire; — qui a fait aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire; — qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle; — qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave; — qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 67; — qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 68; — qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements. Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles précités. Conformément à l'article 65§1er, la SRWT vérifiera, pour les soumissionnaires belges, via l'application Digiflow (accès sécurisé aux bases de données fédérales): — l'attestation à la Banque Carrefour des Entreprises relative aux situations de liquidation, concordat ou faillite; — l'attestation de l'Office Nationale de la Sécurité Sociale; — l'attestation relative aux obligations fiscales professionnelles. Pour les soumissionnaires étrangers, ceux-ci fourniront les attestations adéquates ci-dessus, émanant de leur pays, attestant qu'ils sont en règle. Les documents, le cas échéant, doivent être traduits en français par un traducteur juré. Il est rappelé au candidat ou au soumissionnaire que toute fausse déclaration entraînera ipso facto l'écartement de l'offre ou la résolution du contrat à ses dépens. Dans le cas où les documents exigés seraient non conformes, l'offre sera exclue de la suite de la procédure.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration bancaire appropriée. Niveau(x) minimal (aux): La déclaration bancaire devra mentionner le fait qu'il dispose d'une capacité financière lui permettant au minimum d'exécuter le marché pour lequel il se porte candidat et dont l'estimation se situe aux environs de 750.000 EUR H TVA. S'il se présente en association, la même attestation doit obligatoirement être établie dans le chef d'au moins un des membres de l'association ou à défaut, pour chacun des membres de l'association au prorata de leur participation effective au marché.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: * Une liste d'au moins trois références réalisées au cours des 5 dernières années. Pour être recevables, ces références doivent être relatives à des chantiers de fournitures, installations, mise en service et maintenance de système de signalisation de sécurité pour tramways ou métro. Ces systèmes doivent inclure au minimum et à la fois: la détection des véhicules, le contrôle de franchissement de feux, la commande et la gestion d'itinéraires, la commande d'aiguillage, la signalisation lumineuse et le rapatriement de données à distance sur l'état des composants de la signalisation. La valeur de chacune des références précitées devra être de minimum 500 000 EUR HTVA. Chacune des références doit également faire l'objet d'une description détaillée. Chacune des références reprises dans la liste précitée doit être appuyée d'une attestation de bonne exécution émanant des clients, indiquant la description des travaux effectivement réalisés par le candidat, le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Ces attestations sont émises et signées par l'autorité compétente. * Une liste des sous-traitants éventuels. Le soumissionnaire peut, pour certaines parties du marché, faire valoir les capacités économique et financière, technique ou professionnelle d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. En ce cas, les documents demandés aux points qui précèdent doivent alors être fournis dans le chef de ces autres entités. Le soumissionnaire prouve, dans ce cas, au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du soumissionnaire. Ces entités sont soumises à l'application de l'article 66 relatif aux causes d'exclusion. * Un organigramme: Par la présentation d'un organigramme détaillé, le candidat ou l'association candidate doit démontrer l'existence en son sein d'une structure organisationnelle constituée au minimum des départements distincts suivants: — gestion de projets — conception et fabrication des produits de signalisation — gestion de la sécurité (safety) — validation et des tests de produits et systèmes — réalisation des installations sur sites * Système de gestion de la qualité: En référence à la norme EN 50126, le candidat ou l'association candidate doit fournir les documents démontrant l'existence, au sein de son organisation, d'un système de gestion de la qualité. Le système de management de la qualité du candidat ou de l'association candidate doit faire l'objet d'une certification EN ISO 9001 ou similaire. Cette exigence s'applique également à l'ensemble des sous-traitants qui seront impliqués dans la conception, la fabrication, l'installation et la mise en service du système de signalisation. * Système de gestion de la sécurité: le candidat ou l'association candidate déclare sur l'honneur l'application en son sein des processus, méthodes et techniques requises par les normes EN50126, EN50128 et EN50129. En particulier, le candidat doit déclarer qu'il respecte les critères d'indépendances exigés par la norme EN50129. Les documents repris ci-dessus, le cas échéant, doivent être traduits en français par un traducteur juré. L'analyse du dossier de candidature s'effectuera sur le plan de la qualité de la présentation, de la clarté et de l'exhaustivité des documents, de la qualité des références et de l'expérience avérée du candidat. Au terme de cette analyse, un classement sera établi dans le but de retenir les 5 meilleurs candidats qui seront appelés à présenter une offre. Le pouvoir

adjudicateur se réserve le droit, au stade de l'attribution du marché, de contrôler chez les soumissionnaires l'existence des systèmes de gestion de la qualité et de la sécurité.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

TECH1707

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 28.4.2016 - 10:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.4.2016 - 10:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.3.2016